



Portes Euréliennes  
d'Île-de-France  
communauté de communes

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES**  
**D'ILE-DE-FRANCE**

**AVIS DE PROLONGATION**  
**D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Déclaration de projet entraînant mise en compatibilité**  
**du PLU de Gallardon**

Par délibération en date du 21 décembre 2023, la Communauté de communes a prescrit la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Gallardon.

Par arrêté du 13 décembre 2024, le Président de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à ce projet.

Considérant l'absence dans le dossier initial de l'enquête publique de la délibération du Conseil communautaire, faisant suite à l'avis de la MRAe, qui constitue une pièce essentielle au dossier d'enquête publique et prenant acte de l'avis de la MRAe décidant qu'il n'est pas nécessaire de soumettre cette enquête à une évaluation environnementale, il a été jugé nécessaire de prolonger l'enquête publique.

L'enquête publique ouverte du lundi 27 janvier 2025 au 27 février 2025 en mairie de Gallardon et qui concerne le projet déclaration de projet emportant mise en compatibilité du document d'urbanisme de Gallardon, est donc prolongée jusqu'au vendredi 7 mars 2025 à 17h.

Pendant la prolongation de l'enquête, le dossier restera consultable en mairie de Gallardon, ainsi que sur le site de la mairie de Gallardon et sur le site de la communauté de communes.